

Allocution de Gérard Schafroth, maire de la Ville d'Otterburn Park

Budget 2008

Le lundi 17 décembre 2007

Chers concitoyennes, concitoyens, membres du personnel et collègues du conseil municipal.

C'est avec grand plaisir que je vous présente ce soir, au nom des membres de votre Conseil municipal les prévisions budgétaires de notre Ville d'Otterburn Park pour l'exercice financier 2008.

Avant de vous indiquer les grandes lignes de notre budget il est utile d'apporter quelques précisions sur le déroulement de sa préparation et de rappeler les orientations que nous nous étions données.

Préparation du budget et orientations

Comme vous le savez sans doute, la préparation d'un budget s'avère une tâche des plus exigeantes et essentielles pour vos élus et la direction de la Ville. Nous devons concilier les hausses de dépenses des opérations courantes avec les projets et priorités pour faire avancer la Ville et adapter ses services avec les besoins de la population, et ce, sans oublier les imprévus. En dehors de la hausse des dépenses de base, il a fallu qualifier les investissements et nouvelles dépenses selon 3 niveaux graduels de nécessité, (souhaitable, nécessaire ou essentiel), définir les conséquences en cas de refus ainsi que proposer des alternatives, le cas échéant. Le budget qui vous sera présenté ce soir constitue ainsi la résultante de 4 versions successives et de nombreux arbitrages pour en venir à un consensus.

Quant à nos orientations budgétaires elles étaient à la fois simples et claires :

- 1^o. diminution de la dette en valeur relative ou mieux encore en valeur absolue;
- 2^o. maintien ou diminution du service de la dette autour de 18% des dépenses; et
- 3^o. maintien d'une fiscalité concurrentielle.

Le budget de fonctionnement

Le budget d'une ville est divisé en 7 grandes familles comprenant à la fois les sommes qui sont directement administrées par nos fonctionnaires, autrement dit les dépenses locales, les quotes-parts payées aux différentes régies inter-municipales, (police, eau, assainissement, transport en commun, ordures, récupération et à l'administration régionale) ainsi que le financement de la dette, à savoir le remboursement du capital et les intérêts reliés à nos investissements à long terme.

Au total, le budget de fonctionnement, excluant le service de la dette, augmente de 2.94% passant de 7 522 498 \$ en 2007 à 7 744 642 \$ en 2008.

Les dépenses régionales

Les dépenses régionales absorberont 38,16% de nos dépenses de fonctionnement en 2008 passant de 2 790 288 \$ en 2007, à 2 870 426 \$ en 2008.

Les plus fortes augmentations des dépenses régionales se situent au niveau des régies de l'eau avec 13,86%, de l'assainissement avec 17,03% et celle du transport adapté avec 74,02%. Heureusement que des baisses au niveau de la Commission du transport en commun (-43,50%), du circuit local (-2,41%) et du train de banlieue (-4,85%) viennent atténuer quelque peu ces hausses importantes, lesquelles accusent néanmoins pour l'ensemble des dépenses régionales une augmentation totale de 2,87%.

Les dépenses locales

Les dépenses locales, celles dont vos élus et nos cadres de direction sont directement imputables absorberont 62,94% de nos dépenses de fonctionnement en passant de 4 739 945 \$ en 2007, à 4 874 216 \$ en 2008. Le différentiel s'élève à 134 271 \$ soit 2,83% d'augmentation.

Le fait que nous ayons pu contenir l'augmentation en pourcentage de nos dépenses locales à un niveau inférieur à celui des dépenses régionales sur lesquelles nous n'avons pratiquement aucun contrôle est significatif des efforts de vos élus et en premier lieu de nos cadres et employés à qui nous adressons nos remerciements et félicitations.

Il est important de mentionner quelques postes budgétaires où nous avons jugé nécessaire de mettre davantage l'accent en 2008 :

Voirie	132 980 \$	17,57%
Déneigement	14 022 \$	40,88%
Lignage, circulation, enseignes	13 000 \$	44,07%
Aqueduc	16 902 \$	14,47%
Égouts pluviaux	20 161 \$	35,22%
Activités familiales	5 400 \$	27,84%
Parcs	32 841 \$	16,59%

Comme on peut le remarquer, ces ajouts qui sont conformes à la plate-forme électorale de votre conseil actuel qui arrive à mi-mandat, visent à renforcer la sécurité dans les rues, à améliorer la qualité de l'eau et l'écoulement des eaux de pluie ainsi qu'à soutenir notre plan d'action découlant de notre politique familiale concernant l'aménagement et l'entretien des parcs et les activités familiales.

Le Centre communautaire et culturel de Pointe-Valaine

L'ouverture, l'opération et l'entretien du nouveau Centre communautaire et culturel de Pointe-Valaine entraîneront en 2008 de nouvelles dépenses estimées à 97 255 \$, lesquelles ont été calculées de façon très conservatrice étant donné qu'il s'agit de la première année d'opération incluant les cérémonies d'inauguration prévues au cours de l'hiver. Dans le même esprit conservateur les revenus escomptés de la location du centre sont estimés au minimum à 10 000 \$. Une tarification de location est en préparation, laquelle comprendra des taux spéciaux pour les résidents.

Nous fondons beaucoup d'espoir sur le succès de cet important actif pour la vie communautaire, culturelle et le sentiment d'appartenance de notre ville. Les premières semaines d'utilisation se sont déjà avérées un franc succès.

Par ailleurs nous poursuivons nos discussions avec les villes voisines, en particulier Mont-Saint-Hilaire, pour les convaincre de défrayer, dès 2008, leur juste part au prorata du nombre de leurs athlètes membres du Club de canotage, pour le financement des immobilisations (bâtiment et flotte de bateaux), comme nous le faisons pour les terrains de soccer synthétiques de la région et l'usage de la bibliothèque de Mont-Saint-Hilaire. La formule de calcul de ces revenus est en voie d'élaboration mais cela devrait résulter en des retombées de quelques dizaines de milliers de dollars.

Le service de la dette

Le service de la dette comprend d'une part le remboursement des intérêts et les autres frais financiers et, d'autre part, le remboursement du capital. Pour la portion intérêts et frais financiers, le budget prévoit une diminution de 121 364 \$ soit 20% alors que cette dépense passera de 597 228 \$ en 2007 à 475 864 \$ en 2008.

Au cours de l'année nous rembourserons 1 103 579 \$ en capital, comparativement à 1 067 380 \$ pour l'année précédente, soit une somme additionnelle de 36 199 \$.

Mises ensembles les sommes dédiées au service de la dette sont en diminution pour un montant de 134 451 \$ et totaliseront 13,28% de nos dépenses totales en 2008 comparativement à 14,9% en 2007. Rappelons qu'un service de la dette qui se situe en bas de 20% des dépenses totales constitue un bon indice de la santé financière d'une ville. La situation déjà bonne à ce niveau continue donc de s'améliorer et nous permet de dégager une marge de manœuvre additionnelle.

Les emprunts

Chaque année nous procédons à des emprunts pour financer les travaux d'infrastructures à long terme. Combinés aux remboursements des emprunts antérieurs notre politique est de contenir la dette à un niveau inférieur à 10 millions de dollars. En 2008, en réalisant tous les projets prévus au Programme Triennal d'Immobilisation nous respecterons cette orientation puisque la dette devrait totaliser 9 638 780 \$ au 31 décembre comparativement à 9 494 959 \$ au 1^{er} janvier, soit une hausse de 143 821 \$.

Rappelons que tout investissement dans la réfection des infrastructures s'avère immédiatement profitable pour notre ville en frais d'entretien, de bris et de coûts de traitement de l'eau comme cela a été le cas suite aux travaux effectués dans la vieille partie d'Otterburn Park l'an dernier.

Le programme triennal d'immobilisation

L'adoption du budget annuel doit être complétée par un exercice de planification stratégique des dépenses d'investissement sur une période de trois ans. Ces dépenses seront financées en partie à même le budget, le fonds de roulement ou par des emprunts.

Pour 2008, nous prévoyons investir 300 300\$ pour la rénovation des édifices municipaux. Ces dépenses seront financées sur une base d'emprunts tout comme une somme d'environ de 1 662 500 \$ pour le renouvellement des infrastructures,

incluant une première tranche de 250 000\$ pour une partie de la rue Comtois. Pour les infrastructures dans le vieux Otterburn nous escomptons toutefois une subvention d'environ 800 000 \$. Par ailleurs, le renouvellement ou l'acquisition de certains équipements devenus désuets ou qui sont requis pour des raisons de sécurité au travail, conformément aux normes de plus en plus exigeantes de la CSST entraînera un investissement de 82 540 \$ à même le budget d'opération.

Finalement certaines dépenses d'immobilisation du service des incendies et de l'urbanisme, totalisant respectivement 17 500 \$ et 16 000 \$, seront financées par des emprunts au fond de roulement.

Pour les années 2009 et 2010, le principal investissement concernera le remplacement d'un camion d'incendie dont le financement sera assuré à parts égales par une partie du surplus affecté et le fonds de roulement.

Comme on peut ainsi le constater notre stratégie financière consiste à limiter les emprunts aux infrastructures, des investissements à long terme, et à financer les autres acquisitions à même le surplus affecté, le budget d'opération et le fonds de roulement.

Les taux de taxation, la tarification des services régionaux et l'achat des bacs de récupération

Nous arrivons à la partie la plus importante de la présentation de notre budget soit la divulgation du taux de la taxe foncière de base. Pour 2008 nous modifions la présentation de la facture fiscale afin de différencier et de rendre plus transparents les coûts afférents aux dépenses régionales par rapport aux dépenses locales. C'est ainsi que le taux de la taxe foncière de base pour les immeubles résidentiels et ceux de 6 logements et plus passera de 1,05\$ du 100\$ d'évaluation en 2007 à 0,7247\$ en 2008. La taxe pour les terrains vagues desservis demeure stable à 1,50\$ alors que celle des immeubles non résidentiels et industriels passe de 1,65\$ à 1,3243\$.

Le service de police et le transport en commun qui étaient noyés dans la taxe de base sont maintenant représentés par les taux respectifs de 0,1998\$ et 0,1259\$ du 100\$ d'évaluation, représentant les factures totales de ces services réparties au prorata de la richesse foncière de chaque propriété.

La tarification des services demeure la même pour l'eau à 220\$ et les matières résiduelles à 155\$ alors que l'assainissement passe de 147,25\$ à 174,75\$ à cause des coûts d'exploitation plus élevés.

Avec ces taux et les autres tarifs, le compte de taxe pour un immeuble résidentiel évalué à 200 000\$ augmentera de 1,05% et se présentera comme suit :

	<u>2007</u>		<u>2008</u>	
	Taux	Total	Taux	Total
Taxe foncière générale	1,05	2 100	0.7243	1 448,60
Régie de police			0,1998	399,60
Transport en commun			0,1259	251,80
<u>Tarifs fixes</u>				
Eau		220		220
Matières résiduelles		155		155
Assainissement des eaux		147,25		174,75
Total		2 622,25		2 649,75
Écart 2008-2007			27,50	
Pourcentage d'augmentation			1,05%	

L'achat des bacs de récupération en 2007 a généré une facture de 100\$ pour chaque résidence, somme qui a été financée à même un emprunt au fonds de roulement. Le conseil considère que cet investissement pour le développement durable et la protection de l'environnement constitue une forme de rattrapage et qu'il se doit d'être remboursé rapidement plutôt que par un règlement d'emprunt ou via le surplus accumulé. Nous avons toutefois réparti le paiement en 2 versements de 50\$ chacun pour 2008 et 2009.

Au total donc, si l'on inclut cette dépense exceptionnelle, la facture totale pour une maison de 200 000\$ augmente de 77,50\$ par rapport à 2007, soit une hausse de 2,96%.

Conclusion

En résumé, le budget 2008 de notre ville respecte les orientations que nous nous étions fixées soit d'exercer un contrôle serré de la dette, et des coûts de financement. L'augmentation des dépenses locales a pu être contenue à un niveau très raisonnable de 2,83% alors que les dépenses régionales qui sont pratiquement hors du contrôle de vos élus ont cru de 3,06%.

Nonobstant ces hausses dans les dépenses, l'augmentation totale du compte de taxes se situe autour de 1% pour les dépenses locales et régionales ou de moins de 3% en incluant la dépense non-récurrente de 100\$ sur deux ans, du nouveau bac de récupération.

La nouvelle présentation de la facture permettra par ailleurs de mieux rendre compte de l'évolution des coûts des dépenses locales par rapport aux dépenses régionales et de soutenir notre volonté d'améliorer le rapport coût-bénéfices des opérations. La divulgation récente des indicateurs de gestion de la ville pour les trois dernières années confirme la pertinence de cette approche et s'est soldée par des résultats très positifs.

Pour terminer, en ce qui concerne l'objectif d'une facture fiscale plus concurrentielle, force est de constater que, par rapport à nos voisins, , l'absence quasi-complète de tout nouveau développement et le fait que tout le fardeau fiscal repose à 90% sur les résidents limite les possibilités d'une répartition des charges plus équilibrée si on pouvait compter une plus grande richesse foncière commerciale, institutionnelle ou industrielle.

Je désire au nom du conseil remercier sincèrement notre directeur général par intérim, Monsieur Daniel Desnoyers, ainsi que les cadres et tous nos employés pour les efforts fournis dans la préparation de ce budget et en général pour leur implication et leur dévouement au bénéfice des citoyens et citoyennes de notre Ville.

En cette période de réjouissances, je profite aussi de l'occasion pour adresser au nom du conseil, nos vœux de joyeuses fêtes et de bonne année 2008 à toute la population, petits et grands, ainsi qu'au personnel de la Ville.

Merci pour votre attention.

Gérard Schafroth
Maire d'Otterburn Park